

Blog du site Illac initiative et liberté d'expression !



Nous avons fait le choix initial d'ouvrir un blog sur notre site internet afin qu'il soit un véritable lieu d'expression des illacais sur la vie et l'avenir de notre belle commune. Toutes les idées exprimées par vos écrits, proches, éloignées, voire opposées à celles que nous défendons, sont intégralement publiées. *

Ainsi donc certains billets peuvent surprendre, par leur contenu ou leur auteur ! Qu'à cela ne tienne ! Voir citoyens et élus n'appartenant pas à notre groupe, tenants de la majorité actuelle ou indépendants, apporter leurs avis et commentaires via l'outil d'information de l'opposition municipale me paraît être une saine manifestation du droit d'expression.

Il me faut malheureusement à ce stade déplorer l'indigence des informations présentées sur le site de la Mairie, devenu un outil de propagande politicienne au service d'un seul. Que dire également du blog personnel de notre premier magistrat régulièrement alimenté par la correspondante locale de notre quotidien régional (et vice versa)?

Pour paraphraser un élu, je vous confirme que je n'ai rien d'un diable, et que j'ai toujours plaisir à échanger sur le thème du développement durable, ou d'autres, avec des gens qui savent de quoi ils parlent. Cet élu semble malheureusement très seul dans l'équipe majoritaire. En tout état de cause il est indécent de vouloir confisquer ce thème, majeur pour notre avenir, au bénéfice d'une orientation politique. D'où l'esprit de nos échanges, qui lui semblent d'ailleurs reprochés par ses colistiers.

Vu les décisions de J. Fergeau en matière d'urbanisme (500 logements sans la moindre étude d'impact), ses atermoiements en matière d'équipements collectifs (où implanter la déchetterie municipale ou intercommunale?), son inaction caractérisée sur le sujet des nuisances aéroportuaires (voir le compte-rendu de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport de décembre 2009), il faut reconnaître et comprendre le besoin d'un élu non sectaire, de partager et de confronter ses points de vue sur le sujet, y compris avec l'opposition !

Dans tous les cas, la liberté d'expression étant une condition fondamentale de toute démocratie nous la défendrons. Si notre rubrique "blog" peut participer à cet objectif, nous ne pouvons qu'être fiers de la diversité des points de vue qui y sont exprimés, gage de notre transparence et illustration de notre vision de la démocratie locale.

Nous regrettons parfois que cela ne soit pas le cas de tous les médias qui nous concernent.

Hervé SEYVE
6 juillet 2010

Nota:

Nous nous réservons le droit d'user de la prérogative de modérateur pour les seuls textes qui seraient contraires à l'éthique et à la morale républicaine et dont la mise en ligne pourrait nous être reprochée (situation jamais rencontrée à ce jour).